

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 17 MARS 2023

(Validé en Conseil d'Administration du 7 avril 2023)

ORDRE DU JOUR

→ INSTANCES

- Projets PV CA des 16 décembre 2022 et 17 février 2023
- Calendrier des instances et date Assemblée Générale

→ GESTION FINANCIERE

- Projet d'arrêté de clôture des comptes 2022
- Présentation Budget Prévisionnel 2023 (orientations / scénarios)
- Situation de Trésorerie
- Compte rendu des rencontres (situation financière) ville - banque – Commission financière/bureau
- Vote affectation quotes-parts de la subvention de fonctionnement 2022 – dossier FSER

→ VIE FEDERATIVE

- Présentation et vote des rapports AG FRMJC

→ QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Approbation des procès verbaux

Procès-verbal du 16 décembre 2022.

Corrections : b-trésorerie – remplacer par « sur l'année »

Il est soumis au vote. 13 votants : 4 NPPV, 9 pour. **PV adopté.**

Procès-verbal du 7 février 2023.

Des corrections de forme sont effectuées. Le PV est soumis au vote.

13 votants : 2 NPPV, 11 pour. **PV adopté.**

Arrivée de Romain Guérard, 14 votants

Le conseil d'administration adresse toutes ses pensées à Delphine Duchemin dans son deuil familial.

Yann Fremaux quitte ses fonctions de directeur par intérim. Le conseil d'administration le remercie. Les représentants du personnel le remercient pour ces mois passés au sein de la MJC.

I Gestion financière

a - Présentation

Le trésorier présente le budget réalisé de l'association 2022. Le déficit de l'exercice est de 147 502€. Hélas, la situation de la MJC n'est pas singulière. La plupart des structures sœurs présente des difficultés similaires.

Le budget prévisionnel 2023 est présenté par le trésorier. Le déficit prévu serait de 113 767€. Notons que ce déficit serait pire si les secteurs n'étaient pas déjà mobilisés pour inverser la tendance de 2022.

Des pistes de réflexion sont présentées ci-dessous.

2022 : Effet Ciseau (augmentation charges : inflation, charges personnels... / stagnation produits)

Une situation économique préoccupante (« pré-alerte »)

- 2 enjeux concomitants (qui nécessitent une démarche itérative dans le temps)
 - o 1/ Trésorerie
 - o 2/ Equilibre d'exploitation (Produits – Charges)
 - A traduire dans **un plan d'actions** (priorisations / impacts des décisions) à présenter dès les prochaines échéances (CA / AG) à suivre et faire évoluer dans le temps.

STRATEGIE : en parallèle

1/ Piloter la trésorerie pour assurer la restructuration des équilibres (obligation d'un retour positif en 2024)

- Gérer le calendrier
 - o Instances : avancer AG, prévoir CA...
 - o Parallèlement, rendez-vous et échéances Partenaires : Dialogue de Gestion (7 avril) avec la ville du Mans
 - o Rencontre avec les personnels
- Gérer perceptions des recettes (avancer) et versement des dépenses (décaler) avec finesse

2/ Prendre des décisions de gestion (exploitation)

- Travailler à l'optimisation des équilibres des secteurs
- Défendre des leviers de soutien

- o 2-1/ Actions

	Optimisation / Equilibres	Leviers de soutien
Cinéma	Evol. Tarifs / Nb de films / orga	Annexe DSP (pondération CAHT et application taux marginal)
Radio Alpa		Production d'émissions Le Mans Métropole
Ateliers	Travailler aux équilibres saison 23/24	Soutien projet accompagn. Musical
EVS	Maintien des actions ?	Préfiguration centre social Nord Est

- o 2-2/ Ressources Humaines

- Court terme :
 - Réorganisation Service Compta – social (suite départs)
 - Accompagner le souhait d'évolution des 2 animateurs culturels
- Moyen terme

- Hypothèse de Chômage partiel avec maintien de salaire à 100 % (hyp. 20% 4 mois mai à août) pour retrouver du souffle en trésorerie.
- Rentrée (en fonction des retours des faisceaux d'options explorés)
 - Accompagner des départs (évolutions perso ET/OU nécessité de gestion)

La stratégie présentée ci-dessus est soumise au vote du conseil d'administration. 14 votants : 14 pour.

Les élus du CSE font part de la difficulté pour eux de voter pour cette stratégie puisqu'elle va impacter les salariés. Pour autant, le plan présenté par le conseil d'administration peut participer à envoyer un message aux collectivités.

b - vote

Le budget prévisionnel 2023 est soumis au vote :
14 votants : 3 abstentions, 11 voix pour. BP 2023 adopté.

II Instances

L'arrêté des comptes déclenche des subventions et des reliquats. Si on tient l'assemblée générale comme il est d'usage au mois de juin durant la Fête à Prévert, cela décalerait le versement de certaines subventions.

On propose de faire une AG mi-avril. Cette instance sera plus courte et plus administrative que d'habitude. Cela permettra aussi d'appuyer notre message auprès de nos partenaires.

Un temps sera pris avec les personnels pour qu'une information soit partagée. On envisage de fermer le cinéma plus tôt pour permettre à l'ensemble des salariés d'être présents.

Voici le calendrier fixé :

- 7 avril CA de présentation en validation des rapports
- 14 avril à 19h, rencontre associative avec les personnels sur la situation de la MJC
- AG le 15 avril à Moustaki. L'avancement de l'assemblée générale est soumis au vote. 14 votants, 14 pour.

III Bal de la radio

Le Bal de la radio se tiendra le 16 avril à la salle Edith Piaf de Mulsanne. Des bénévoles peuvent venir pour aider au bar.

IV FRMJC

La FRMJC tient son AG le 1^{er} avril. Eu égard au contexte, nous n'avons pas pu examiner les rapports de la FRMJC reçus ce jour. Nous ne sommes pas en mesure de porter notre voix à cette assemblée.

V FSER

Le décret FSER ne nous oblige pas à voter une répartition de la subvention globale de la municipalité à la radio.

La séance est levée à 23h.